



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 10 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain GLADE**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
06/12/2024	06/12/2024	19	10	15	18

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
M. PELIZZON Philippe	X		
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mme LAGATTU Laetitia		X	Mme GHILACI Marion
Mme HAAS Valérie		X	Mme MONMAYRAN Michèle
Mr FARGES Cédric	X		
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse		X	M. PELIZZON Philippe
Mme GHILACI Marion	X		
Mr SIRET Gérard		X	
Mme MARTINEZ Francine	X		
Secrétaire de séance	Mr FARGES Cédric		

Délibération n°2024-12-10-06

Résultat du vote **18 pour**

Objet : Convention de partenariat pour la mise en place de mutuelles communales

Considérant que de plus en plus de personnes renoncent aux soins, notamment pour des raisons financières.

Considérant que depuis quelques années se développe partout en France le système des mutuelles communales qui consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé à prix concurrentiels.

La Commune souhaite désigner un ou plusieurs organismes qui proposeront des garanties intéressantes pour ses administrés sans que celle-ci ne se substitue à cet organisme.

La commune a publié une annonce pour faire appel à d'éventuelles mutuelles qui souhaiteraient proposer des offres aux administrés de Briatexte.

Suite à cette annonce, deux assureurs ont pris contact avec la commune : AXA et Mutami. Ces derniers ont souhaité proposer une convention de partenariat à la Commune pour la mise en place d'une mutuelle communale.

Etant entendu que ces deux conventions peuvent co-exister et permettre aux administrés de bénéficier d'une offre plus complète et plus large.

Les partenariats entre la Commune et ses assureurs sont formalisés dans le cadre d'une convention distincte avec chaque assureur. Les deux conventions proposées par les deux organismes sont en annexes de la présente délibération.

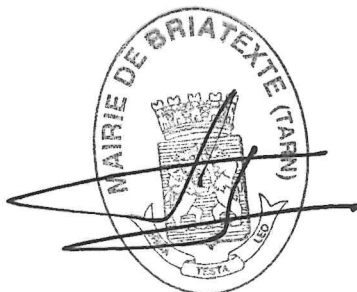
Il est précisé que la commune réalisera l'information des administrés quant à la mise en place du dispositif, et mettra à disposition un local pour que les organismes organisent une réunion d'information publique à destination des habitants afin de présenter le partenariat et les différentes offres proposées.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- ✓ **D'APPROUVER** le principe d'un partenariat entre la Commune de Briatexte et des assureurs dans le but de faciliter l'accès aux briatextois qui le souhaitent à une complémentaire santé, par la mise en place d'une mutuelle communale ;
- ✓ **D'APPROUVER** le choix des assureurs AXA et Mutami comme organismes de mutuelle communale pour la commune de Briatexte ;
- ✓ **D'APPROUVER** les termes des conventions de partenariat liant la Commune à ces organismes, à partir du 1^{er} janvier 2025
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat avec les organismes choisis et tous les documents y afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Le secrétaire de séance

